



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL

L'an deux mille dix, le 26 avril, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX, Olivier VORMS.

Excusé : Luc ROSSET

Secrétaire de séance : Olivier VORMS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 29 mars 2010

Olivier VORMS donne lecture du compte-rendu.

Monsieur le Maire rectifie l'erreur au point 7 du compte-rendu: le budget du CCAS est arrêté à la somme de 12 250 euros et non de 24 500 euros. Le compte-rendu est alors approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations

1- Subvention classe de découverte : la mairie participe à hauteur de 1300 euros. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette délibération.

2- Renouvellement de l'adhésion au service prévention du CGD 74 et signature d'un avenant à la convention : le service de prévention met en œuvre les obligations d'hygiène et de sécurité au travail prévues par les textes notamment par la formation au profit des agents de la collectivité. L'adhésion donne accès aux diverses prestations conçues par le CDG en matière d'inspection, de conseils, pour le développement de la prévention dans la collectivité. La participation financière de la collectivité est calculée au prorata du nombre d'agents et des salaires déclarés.

L'avenant qui sera signé porte sur la durée de la convention et les modalités de résiliation de la convention initiale.

Après lecture par Monsieur le Maire des divers points de la convention et de l'avenant, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la délibération précitée et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant qui s'y rapporte.

3- Arrêtés

1- ACMO : Monsieur Laurent BESSALEL a suivi la formation d'ACMO au CDG 74. A ce titre, il est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité à compter du 8 avril. Il exercera sa mission sous la responsabilité de l'autorité territoriale.

2- Réglementation du stationnement des gens du voyage : par délibération en date du 30 octobre 2003, le Conseil municipal a approuvé le transfert de compétence à la CCFU pour un projet d'aménagement d'un terrain d'accueil destiné aux gens du voyage.

Fort de cette compétence et considérant que le terrain intercommunal destiné à l'accueil est implanté sur Sillingy, la CCFU souhaite que l'ensemble des communes prennent le même arrêté pour interdire tout stationnement hors de l'aire d'accueil aménagée par la CCFU.

Certains élus de Nonglard s'interrogent sur le bien-fondé de signer un arrêté dès lors que l'aménagement de l'aire de stationnement n'est pas terminé. Un élu souligne que cet arrêté ferait obstacle à l'installation des gens du voyage sur des terrains de Nonglard.

Pour clore le débat, Monsieur le Maire propose de se renseigner sur l'avancée des travaux de l'aire d'accueil avant de signer l'arrêté.

4- Commission voirie/bâtiments (compte-rendu)

Jean-François BOCQUET donne lecture des travaux prioritaires qui sont inscrits au budget 2010 et qui seront réalisés durant l'année. Après concertation des membres de la commission travaux sur les entreprises retenues, leurs devis ont été validés et retournés pour accord. Un planning des travaux sera établi en fonction des priorités et des disponibilités des entreprises.

Par ailleurs, il est rappelé aux membres de la commission que la procédure de consultation des entreprises (marché public) est obligatoire à partir du 1^{er} mai dès lors que le coût global des travaux prévus dépasse le seuil des 4 000 euros annuels.

Toute procédure de marché adaptée à la commune fera l'objet d'une mise à disposition sur le site internet de Nonglard.

5- Commission urbanisme (compte-rendu)

Christophe GUITTON nous informe :

Permis de construire :

- 1 PC pour la construction de 2 maisons a reçu un avis favorable de la DDTE
- 4 PC ont été traités en commission d'urbanisme et transmis à la DDTE pour instruction

Concernant les permis de construire et d'aménager déposés par la Société Carré de l'Habitat, une réunion de travail sera organisée avec un représentant de la société et les élus dès l'obtention des permis.

Déclarations préalables de travaux :

- 2 DP ont reçus un avis favorable
- 1 DP a été refusée
- 4 DP sont en cours d'instruction à la DDTE

6- Commission vie locale (compte-rendu)

Olivier VORMS nous informe :

Au cours du dernier Conseil d'Ecole le 6 avril 2010, la directrice a annoncé le nombre d'élèves inscrits à l'école pour la rentrée 2010-2011 qui se répartit comme suit :

Classe des petits : 5 PS, 7 MS, 3 GS, 3 CP, soit 18 élèves

Classe des grands : 5 CE1, 1 CE2, 5 CM1, 6 CM2, soit 17 élèves.

Une liste de travaux d'aménagement des locaux, dont l'utilisation après aménagement de la salle polyvalente de la mairie en salle de motricité, ainsi que pour du matériel pédagogique a été communiquée aux élus. Il est également demandé que l'ATSEM soit employée à temps plein.

De nombreux projets et sorties ont eu lieu ou sont en cours de réalisation. Les enfants partiront en « classe bleue » pendant une semaine au mois de mai, au cours de laquelle ils auront des séances de natations quotidiennes.

La commission étudie la possibilité d'organiser une action de sensibilisation pour la journée de l'Environnement du 5 juin.

La cérémonie des vœux aux parents aura lieu le même jour. L'information sera communiquée par voie d'affiches et distribuée à tous les habitants de la commune.

Un projet de « fleurissement durable » est en cours, avec la possibilité de planter de petits arbustes et des plantes vivaces dans les jardinières communales au lieu des traditionnelles plantes annuelles qui sont jetées chaque automne.

L'espace jeux des petits sera repeint avant l'été, retrouvant ainsi une seconde jeunesse.

7- Commission sentier (compte-rendu)

Deux secteurs feront l'objet du projet présenté par la commune de Nonglard :

- le chemin rural des Vernes
- un chemin rural ouvert mais pas encore utilisé.

Les propriétaires des parcelles attenantes ou en parties traversées par ces sentiers seront conviés à une réunion de concertation. Christophe et Milène rappelle l'importance de présenter un projet bien adapté à la démarche du PDIPR.

8- Commissions intercommunales (CCFU)

Communication :

Le projet principal de cette commission est la mise en route d'un nouveau site Internet d'ici la fin de l'année. Il sera géré en direct par du personnel formé et permettra des inscriptions et paiements en ligne. Le cahier des charges a été communiqué à différents prestataires.

Un grand panneau triptyque sera installé sur la commune de Lovagny aux environs de la Taverne de Pont Verre pour indiquer les points d'intérêt touristiques de toutes les communes membres de la CCFU.

Aide à la Personne :

La commission travaille principalement sur la gestion des crèches et multi accueils pour des jeunes enfants n'ayant pas l'âge requis pour entrer en section maternelle.

La possibilité de portage des repas dans les communes où ce service n'existe pas sera étudiée plus tard dans l'année.

Environnement :

Ginette VIVIANT fait état de la décision de la CCFU de remplacer les containers à ordures ménagères. La société choisie propose des containers répondant aux normes écologiques et s'engage à reprendre les poubelles actuelles.

Une lettre sera envoyée au prestataire du ramassage des ordures pour lui demander plus d'attention car nombre de containers abimés le sont lors des enlèvements.

9- Divers :

- L'INSEE procédera au recensement des habitants de la commune du 20 janvier au 19 février 2011.

- Une notification de la Préfecture (direction des finances locales) nous informe que la collectivité de Nonglard est éligible pour l'année 2010 au titre de la perte de la taxe professionnelle et se verra attribuer une compensation financière.

- Fonds interministériel de prévention de la délinquance : appel à projets pour les communes intéressées.

- La Commission Animation de l'Office des Acteurs Economiques et Touristiques de la CCFU sollicite les communes pour lui transmettre rapidement les coordonnées d'artistes professionnels ou amateurs ou d'associations susceptibles de participer aux différentes animations choisies qui sont planifiées tous les vendredis de juin à fin août (voir site internet de la commune pour le détail).

- Accessibilité aux handicapés dans les lieux publics :

Un relevé des mesures à prendre ainsi que le chiffrage des travaux est présenté sur un CD. Ces aménagements et travaux de mise en conformité seront étudiés en fonction de leur importance et de leur coût financier par la commission travaux/bâtiments.

Fin de séance à 23h30

Affiché le 29 avril 2010

INFORMATIONS DIVERSES

La mairie sera fermée :
du lundi 10 au vendredi 14 mai
(pas de permanence des élus)
ainsi que le lundi 24 mai

POUR LA JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT DU SAMEDI 5 JUIN
UNE BENNE SERA MISE A DISPOSITION DES HABITANTS (espace jeux)

Rendez-vous à la salle des fêtes dès 9h00 pour participer à cette
manifestation qui sera suivie de

LA FETE DES PARENTS DES 11H30.
A CETTE OCCASION LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS ACCUEILLERA AUTOUR DU
VERRE DE L'AMITIE.